

## ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE D'AJACCIO

### TITRE DU PROJET

**Déploiement d'espaces numériques de travail dans les écoles de la Ville d'Ajaccio pour réduire la fracture sociale et territoriale**

### OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Déploiement d'Espaces Numériques de Travail dans 32 écoles de la Ville d'Ajaccio, développement de l'infrastructure et des outils indispensables au développement des usages numériques dans les écoles de la Ville d'Ajaccio pour augmenter l'usage des services du numérique et réduire la fracture sociale et territoriale. Animation du dispositif par la formation et l'information du personnel pédagogique, à l'utilisation du matériel et des logiciels mis à disposition pour garantir la réussite du dispositif, dans son ensemble. Contribution à l'égalité des chances Hommes/Femmes, à la lutte contre les discriminations et au développement durable grâce au développement globale des usages du numérique dans les écoles de la Ville et de ce fait, dans la société dans son ensemble.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Réduire la fracture sociale et territoriale, lutter contre les discriminations, contribuer à l'égalité des chances Hommes/Femmes et au développement durable

### LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

Commune d'Ajaccio

### DURÉE DU PROJET

**36 Mois**

### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

Le numérique a déterminé des changements profonds de notre société, qui ne peuvent pas être réduits à l'aspect technique. Le développement du web -en particulier- a engendré des transformations culturelles majeures depuis la fin des années 90.

Les technologies du numérique sont un atout pour l'attractivité des territoires, tant sur le plan de l'aménagement et du développement économique que de la relation avec les citoyens.

Il est donc fondamental que la Commune d'Ajaccio travaille activement à l'aménagement numérique de son territoire, sur le plan de l'équipement numérique, notamment au niveau du déploiement de réseaux de communications électroniques, de ses offres de services, et de l'équipement de sa population.

## ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE D'AJACCIO

La Ville d'Ajaccio regroupe 32 écoles de premier degré sur l'ensemble de son territoire communal, qui ne sont pas ou peu équipées en matériels numériques.

Afin d'adapter ses équipements scolaires à la révolution numérique qui est en marche, la Commune d'Ajaccio souhaite donc que l'ensemble de ses écoles – de maternelle et de primaire – disposent d'Espaces Numériques de Travail (Dans chaque salle de classe, positionnement d'un tableau numérique interactif et mise à disposition de classes mobiles dans chaque école).

À travers la mise en oeuvre de cette opération, la Ville d'Ajaccio souhaite :

- Développer l'infrastructure et les outils indispensables au développement des usages numériques dans les écoles communales, pour augmenter l'usage des services du numérique et réduire la fracture sociale et territoriale ;
- Contribuer à l'égalité des chances Hommes/Femmes, à la lutte contre les discriminations et au développement durable grâce au développement global des usages du numérique dans les écoles de la Commune et de ce fait, dans la société dans son ensemble ;
- Permettre aux équipes pédagogiques d'engager une diversification des formes d'enseignement et d'apprentissage en liaison avec les réformes engagées (orientations de la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École) dans le système éducatif, notamment concernant l'enseignement de la langue Corse ;
- Permettre la maîtrise -par l'élève- d'un environnement dans lequel ces technologies sont de plus en plus présentes ;

La commune d'Ajaccio prévoit la réalisation d'une prestation d'accompagnement pour le développement des espaces numériques de travail, afin d'accompagner les utilisateurs de ces nouveaux outils numériques selon les modalités suivantes :

- des 1/2 journées de formation 1er niveau réalisé par le titulaire du marché et à destination de l'équipe enseignante de chaque

## ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE D'AJACCIO

établissement par type de matériel. Cette formation portera sur la « prise en main des matériels » et l'utilisation de ces outils. La Commune d'Ajaccio mobilisera un animateur –à temps plein- dans le cadre du dispositif déployé, dont le coût d'intervention sera totalement à charge de la Commune. Cet animateur travaillera en étroite collaboration avec les personnes ressources au sein de l'Inspection d'Académie de Corse, afin de proposer aux équipes pédagogiques des écoles ajacciennes une sensibilisation aux usages des matériels et logiciels et un appui permanent, ceci afin de garantir -dans le temps- la réussite de la mise en oeuvre de l'opération.

Cette opération est en totale cohérence avec les orientations de la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École qui concrétise l'engagement de faire de la jeunesse et de l'éducation la priorité de la Nation et qui vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous. Elle est construite et sera mise en oeuvre –dans toutes ses étapes- en étroite collaboration avec les représentants de l'Education Nationale en Corse.

Il s'agit de la première opération d'envergure de ce type en Corse, qui aura pour incidence directe de toucher un quart de la population des élèves inscrits au premier degré de la Région Corse.

Le déploiements des ENT dans les écoles de la Ville débutera en 2017 et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2019.

### COÛT TOTAL DU PROJET

**2 157 760 € HT**

### PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION PORTÉE PAR LA VILLE D'AJACCIO

**FEDER : 50%** (PO-FEDER 2014-2020)

**CPER ÉTAT : 5,25%**

**Ville d'Ajaccio : 44,75%**

### CONTACT POUR PLUS D'INFORMATIONS

Direction des Affaires Européennes et Internationales de la Ville  
d'Ajaccio - [contact.daei@ville-ajaccio.fr](mailto:contact.daei@ville-ajaccio.fr)